

A/63/3

Original : anglais

Date : 13 mai 2022

**Assemblées des États membres de l’OMPI**

**Soixante‑troisième série de réunions**

**Genève, 14 – 22 juillet 2022**

Admission d’observateurs

*Document établi par le Secrétariat*

1. Les observateurs admis à participer à la soixante‑troisième série de réunions des assemblées des États membres de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et des unions administrées par l’OMPI (ci‑après dénommées les “assemblées”) sont énumérés dans le document A/63/INF/1.
2. Une fois qu’un observateur a été admis à participer aux réunions des assemblées, il est aussi invité à participer, en cette qualité, aux réunions des comités, des groupes de travail ou autres organes subsidiaires des assemblées dont le thème semble présenter un intérêt direct pour cet observateur.
3. Les dernières décisions relatives à l’admission d’observateurs aux réunions des assemblées ont été prises lors de la soixante‑deuxième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, tenue du 4 au 8 octobre 2021 (voir le paragraphe 32 du document A/62/13).
4. Depuis, le Directeur général a reçu des entités indiquées ci‑après des demandes d’admission en qualité d’observateurs aux réunions des assemblées, accompagnées des renseignements nécessaires :

## Organisations non gouvernementales (ONG) internationales

1. Asian Law Students’ Association (ALSA);
2. Global Expert Network on Copyright User Rights (User Rights Network); et
3. Conseil de l’innovation.

## Organisations non gouvernementales[[1]](#footnote-2) (ONG) nationales

1. American Arab Intellectual Property Association (AAIPA);
2. Argentine Management Society of Actors and Performers (SAGAI);
3. Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO);
4. Association chinoise pour les marques (CTA);
5. Digital Law Center (Centre de droit du numérique ou DLC);
6. InternetLab Research Association in Law and Technology (InternetLab);
7. Italian Industrial Property Consultants Institute (OCPI);
8. Association chinoise de la protection par brevet (PPAC);
9. Wikimedia Argentine;
10. Wikimedia Suisse – Association pour l’avancement des connaissances libres (Wikimedia CH);
11. Wikimédia France – Association pour le libre partage de la connaissance (Wikimédia France);
12. Wikimedia Allemagne – Association pour la promotion de la libre connaissance (Wikimedia Allemagne); et
13. Wikimedia Afrique du Sud (Wikimedia ZA).
14. On trouvera dans les annexes du présent document une brève présentation de chacune des entités susmentionnées (ses objectifs, sa structure et ses membres).
15. *Les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à se prononcer sur les demandes d’admission en qualité d’observatrices des entités mentionnées au paragraphe 4 du document A/63/3.*

[Les annexes suivent]

## Renseignements concernant les organisations non gouvernementales internationales (d’après les indications fournies par ces organisations)

### Asian Law Students’ Association (ALSA)

Siège : fondée en 2003, l’ALSA a son siège à Kota Depok (Indonésie).

Objectifs : l’ALSA a pour mission de mettre en relation les étudiants en droit originaires d’Asie. Elle vise à privilégier une vision d’ensemble du futur prometteur de l’Asie, à promouvoir la justice et à faciliter la reconnaissance des responsabilités sociales des étudiants en droit. L’ALSA encourage les étudiants en droit à développer leur esprit créatif grâce à un réseau d’activités conjointes entre les étudiants en droit originaires d’Asie et favorise l’amélioration des compétences desdits étudiants, de manière à ce qu’ils deviennent des citoyens ouverts sur le monde, socialement responsables, engagés sur le plan académique et compétents sur le plan juridique.

Structure : l’ALSA est constituée de sections nationales et locales, régies par leur conseil d’administration respectif. L’organe directeur de l’ALSA est le Conseil international et se compose de six membres élus. L’organe de décision suprême de l’ALSA est l’assemblée générale, composée des délégués des sections nationales de l’ALSA. L’ALSA a également un conseil d’administration, composé de représentants des sections nationales, qui est le deuxième organe de décision de l’association.

Membres : l’ALSA compte 17 sections nationales.

### Global Expert Network on Copyright User Rights (User Rights Network)

Siège : fondé en 2011, le User Rights Network a son siège à Washington D.C. (États‑Unis d’Amérique).

Objectifs : l’objectif du User Rights Network est de promouvoir la recherche, l’enseignement et l’assistance technique afin de poursuivre sa mission de recherche et de témoignage public sur la valeur des “droits des utilisateurs” dans le cadre de la législation nationale et internationale sur le droit d’auteur.

Structure : le User Rights Network est composé d’universitaires et d’experts du monde entier et comprend un secrétariat, actuellement le Program on Information Justice and Intellectual Property, de l’American University Washington College of Law, qui nomme un comité directeur pour guider les travaux quotidiens du User Rights Network et rendre compte de ses activités dans le cadre de sa mission.

Membres : le User Rights Network compte près de 190 membres, qui sont des personnes physiques.

### Conseil de l’innovation

Siège : fondé en 2020, le Conseil de l’innovation a son siège à Commugny (Suisse).

Objectifs : le Conseil de l’innovation a pour mission de faire connaître l’innovation et les politiques qui appuient le développement et la commercialisation des nouvelles technologies, dans tous les secteurs et dans tous les pays. Pour promouvoir cette mission, le Conseil de l’innovation organise des événements et publie des articles et des rapports sur l’évolution des politiques qui ont une incidence sur l’innovation. Dans ce contexte, l’organisation travaille également avec les décideurs et d’autres parties prenantes pour promouvoir des environnements propices au développement et à la diffusion mondiale de nouvelles solutions technologiques.

Structure : les organes directeurs du Conseil de l’innovation sont l’assemblée générale, qui est l’organe de décision suprême, et le comité, qui est l’organe chargé de superviser l’exécution des activités quotidiennes de l’organisation. Le Conseil de l’innovation est représenté à l’extérieur par son directeur exécutif, nommé par le comité.

Membres : le Conseil de l’innovation compte 37 membres, qui sont des personnes morales.

[L’annexe II suit]

## Renseignements concernant les organisations non gouvernementales (ONG) nationales (d’après les indications fournies par ces organisations)

### American Arab Intellectual Property Association (AAIPA)

Siège : fondée en 2021, l’AAIPA a son siège à Grand Rapids dans le Michigan (États‑Unis d’Amérique).

Objectifs : l’AAIPA a pour objectif de sensibiliser les citoyens à la protection des droits de propriété intellectuelle au moyen d’ateliers, d’expositions, de concours et de conférences. L’organisation aide les inventeurs, les écrivains et les artistes, en particulier les jeunes, à protéger leurs droits de propriété intellectuelle.

Structure : l’organe directeur de l’AAIPA est le conseil d’administration, qui est composé de trois membres, dont un président et un trésorier.

Membres : l’AAIPA compte 10 membres, qui sont des personnes physiques.

### Argentine Management Society of Actors and Performers (SAGAI)

Siège : fondée en 2006, la SAGAI a son siège à Buenos Aires (Argentine).

Objectifs : la SAGAI est une organisation argentine de gestion collective qui représente les acteurs et les artistes‑interprètes. Son principal objectif est de percevoir et de distribuer les redevances générées par l’exécution publique des œuvres audiovisuelles des membres de la SAGAI. En outre, la SAGAI cherche à promouvoir les arts du spectacle et à renforcer les capacités de ses membres en proposant des cours de formation et des bourses d’études au moyen de sa propre fondation.

Structure : la SAGAI est dotée d’une assemblée générale, qui est l’organe principal de l’organisation. La SAGAI est gérée par le comité de gestion, composé d’un maximum de 12 membres, dont un président, un vice‑président, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint. Le comité de surveillance est chargé de l’audit et est composé de trois membres de l’organisation.

Membres : la SAGAI compte 7479 membres, qui sont des personnes physiques.

### Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO)

Siège : fondée en 2017, l’ADACO a son siège à Libreville (Gabon).

Objectifs : l’ADACO a pour objectif de promouvoir le patrimoine matériel et immatériel des peuples autochtones et de leur permettre d’assumer leurs responsabilités et de participer au développement de leur communauté. Ainsi, l’association encourage la compréhension et l’échange pour le développement d’activités socioculturelles et économiques. L’ADACO met également en œuvre des activités liées à l’égalité des sexes, à la jeunesse et au développement durable, y compris des solutions appropriées aux problèmes environnementaux et aux changements climatiques.

Structure : les deux organes de l’ADACO sont l’assemblée générale et le secrétariat. L’assemblée générale est l’organe suprême de l’ADACO et se compose des membres de l’association. Le secrétariat est l’organe de supervision de l’ADACO et représente l’association dans tous ses domaines de travail. Il se compose d’un président, d’un vice‑président, d’un secrétaire général, d’un vice‑secrétaire général, d’un trésorier, d’un vice‑trésorier et des commissions, qui sont des organes auxiliaires sous la responsabilité du secrétariat.

Membres : l’ADACO compte 41 membres, qui sont des personnes physiques.

### Association chinoise pour les marques (CTA)

Siège : fondée en 1994, la CTA a son siège à Pékin (Chine).

Objectifs : la CTA a pour objectif de renforcer la création, la protection et l’exploitation des droits de propriété intellectuelle. Elle vise, entre autres, à protéger les droits et les intérêts légitimes de ses membres et fait le lien avec le gouvernement. Elle encourage la participation des entreprises nationales aux échanges internationaux en utilisant leurs marques et l’image de marque pour contribuer à l’essor de l’économie chinoise basée sur les marques et l’image de marque. Elle encourage également l’autoréglementation de l’industrie pour promouvoir un développement durable et sain de l’industrie, et contribue aux stratégies nationales en matière de marques et d’image de marque en sensibilisant davantage le public à celles‑ci. Dans le contexte international, la CTA renforce l’influence des marques ainsi que de l’image de marque chinoises, et renforce la coopération et les échanges avec les organisations internationales et les organisations non gouvernementales étrangères sur les marques et l’image de marque.

Structure : le principal organe de décision de la CTA est l’assemblée générale. L’organe directeur de l’assemblée générale est le conseil. Il dirige la CTA lorsque l’assemblée générale n’est pas en session. Les autres organes de la CTA comprennent un conseil permanent et un conseil des autorités de surveillance. La CTA compte un président, 3 à 23 vice‑présidents et un secrétaire général.

Membres : la CTA compte 1160 membres, qui sont des personnes physiques et morales.

### Digital Law Center (DLC)

Siège : fondé en 2020, le DLC a son siège à Genève (Suisse).

Objectifs : le DLC a pour mission de servir de centre de compétence en matière de droit du numérique à l’université de Genève. Il traite de toutes les questions juridiques liées à l’environnement numérique et aux technologies de l’information et de la communication, afin de comprendre l’impact de l’environnement numérique sur le droit et sa pratique, y compris la propriété intellectuelle.

Structure : l’organe directeur du DLC est le conseil d’administration, composé de neuf personnes, dont un directeur.

Membres : le DLC n’est pas une organisation basée sur l’adhésion.

### InternetLab Research Association in Law and Technology (InternetLab)

Siège : fondé en 2014, InternetLab a son siège à São Paulo (Brésil).

Objectifs : InternetLab encourage le débat universitaire sur les questions de droit et de technologie, en particulier la politique Internet, et vise à mener des recherches interdisciplinaires pour promouvoir le dialogue entre les universitaires, les professionnels et les décideurs politiques. L’association élabore et appuie des projets à l’interface de la technologie et du droit, de la politique, de la psychologie, de l’économie, de la culture, des droits humains, du développement et de la démocratie. Cela comprend, entre autres, la promotion de l’accès à l’éducation et à la culture, la conservation du patrimoine artistique et les activités liées au droit d’auteur dans l’environnement numérique.

Structure : InternetLab est composé de cinq organes directeurs : l’assemblée générale, le conseil consultatif, le conseil d’administration, le comité d’audit et le médiateur. L’assemblée générale est l’organe suprême de l’association et prend les décisions sur toutes les questions liées à ses objectifs. Le conseil d’administration est l’organe directeur suprême, composé de quatre personnes et dirigé par un directeur exécutif. Le conseil consultatif se compose de huit membres élus, qui conseillent le conseil exécutif ainsi que l’assemblée générale sur toutes les activités d’InternetLab. Le comité d’audit supervise la gestion financière de l’association. Le médiateur agit en tant qu’organe indépendant chargé de transmettre les accusations d’inconduite.

Membres : InternetLab compte cinq membres, qui sont des personnes physiques.

### Italian Industrial Property Consultants Institute (OCPI)

Siège : fondé en 1981, l’OCPI a son siège à Milan (Italie).

Objectifs : la mission de l’OCPI est de contribuer à l’amélioration du système de la propriété industrielle. Il représente la communauté italienne des consultants en propriété industrielle devant les institutions nationales et internationales, organise des opérations de sensibilisation et tient à jour le registre des consultants agréés en propriété industrielle.

Structure : l’OCPI est dirigé par un conseil composé de 10 membres, dont un président et un vice‑président. Le conseil est élu par l’assemblée générale des membres de l’OCPI et exerce un mandat de trois ans. Un organe distinct, le conseil de discipline, composé de huit membres, est nommé par le président de la Cour de Milan pour un mandat de trois ans.

Membres : l’OCPI compte près de 1300 membres, qui sont des personnes morales.

### Association chinoise de la protection par brevet (PPAC)

Siège : fondée en 2003, la PPAC a son siège à Pékin (Chine).

Objectifs : la mission de la PPAC est, entre autres, d’accroître la compréhension et le respect de la propriété intellectuelle dans la société par un travail de promotion, de sensibiliser davantage les entreprises à la propriété intellectuelle ainsi que de renforcer leurs compétences dans ce domaine en leur offrant une formation. En outre, la PPAC aide ses membres à protéger leurs droits et leurs intérêts par le règlement extrajudiciaire des différends et favorise l’innovation parmi ses membres par l’utilisation du système de propriété intellectuelle. La PPAC encourage ses membres à être compétitifs dans les limites permises par les lois et réglementations nationales et vise également à approfondir la compréhension mutuelle entre les entreprises chinoises et étrangères grâce à la coopération.

Structure : l’organe directeur suprême de la PPAC est l’assemblée générale, composée de tous les représentants des entreprises membres. Elle élit le conseil d’administration, composé d’un président et de deux vice‑présidents.

Membres : la PPAC compte plus de 400 membres, qui sont des personnes physiques et morales.

### Wikimedia Argentine

Siège : fondée en 2008, Wikimedia Argentine a son siège à Buenos Aires (Argentine).

Objectifs : Wikimedia Argentine a pour mission de mener des programmes et des initiatives de sensibilisation et de promotion de l’utilisation et de la participation des citoyens aux projets Wikimedia. Elle promeut l’éducation et l’accès à la culture, crée des espaces de formation sur les droits de l’homme sur Internet et s’efforce de proposer une représentation plus diversifiée qui représente la réalité et la perspective de l’Amérique latine, en particulier de l’Argentine, dans l’avancement des connaissances libres.

Structure : les organes directeurs de Wikimedia Argentine sont l’assemblée générale et le conseil d’administration, composé de 12 membres, dont un président, un vice‑président, un secrétaire et un trésorier.

Membres : Wikimedia Argentine compte près de 110 membres, qui sont des personnes physiques.

### Wikimedia Suisse – Association pour l’avancement des connaissances libres (Wikimedia CH)

Siège : fondée en 2006, Wikimedia CH a son siège à Lamone (Suisse).

Objectifs : l’objectif de Wikimedia CH est de soutenir la création, la collecte et la distribution de contenu libre dans un but non lucratif afin de soutenir l’éducation et l’égalité d’accès à la connaissance. L’association a pour but de soutenir et de promouvoir les projets Wikimédia, tels que l’Encyclopédie Wikipédia en ligne gratuite, la base de données multimédia Wikimedia Commons, la version hors ligne de Wikipédia Kiwix et de nombreux autres projets open‑source. En partenariat avec différentes institutions éducatives et culturelles, Wikimedia CH concentre ses activités sur trois domaines principaux : Éducation, GLAM (Galeries, bibliothèques, archives et musées) et Communauté ainsi que sur la Sensibilisation.

Structure : l’organe de décision suprême de Wikimedia CH est l’assemblée générale, qui prend des décisions sur les questions fondamentales de Wikimedia CH et élit les quatre à six membres du conseil d’administration, dont le président. Le bureau exécutif se compose d’au moins un membre, désigné par le conseil d’administration, et gère les activités quotidiennes de l’association. Un conseil consultatif peut être créé, ses membres étant nommés ou révoqués par le conseil.

Membres : Wikimedia CH compte 259 membres, qui sont des personnes physiques et morales.

### Wikimédia France – Association pour le libre partage de la connaissance (Wikimédia France)

Siège : fondée en 2005, Wikimédia France a son siège à Paris (France).

Objectifs : le principal objectif de Wikimédia France est de promouvoir le libre partage de la connaissance. Elle reconnaît un droit fondamental à l’information et promeut l’idée d’un monde dans lequel chacun a libre accès à la somme des connaissances humaines. Wikimédia France s’engage, au sein du mouvement Wikimédia, à faire tomber les barrières sociales, politiques et techniques qui empêchent les gens d’accéder au contenu et d’y contribuer.

Structure : l’organe suprême de Wikimédia France est l’assemblée générale, qui élit le conseil d’administration, composé de 12 membres, dont un président, un vice‑président, un trésorier et un secrétaire.

Membres : Wikimédia France compte 189 membres, qui sont des personnes physiques et morales.

### Wikimedia Allemagne – Association pour la promotion de la libre connaissance (Wikimedia Allemagne)

Siège : fondée en 2004, Wikimedia Allemagne a son siège à Berlin (Allemagne).

Objectifs : l’objectif de Wikimedia Allemagne est d’encourager la création, la collecte et la diffusion de contenus ouverts dans un but non lucratif afin de promouvoir l’égalité d’accès à la connaissance et à l’éducation. Elle soutient les projets Wikimedia (notamment Wikipédia, Wikidata et Wikimedia Commons) et leurs communautés de bénévoles. Wikimedia Allemagne encourage également la culture ouverte, l’éducation, ainsi que la recherche et milite pour un cadre juridique qui facilite l’accès à la connaissance.

Structure : l’organe suprême de Wikimedia Allemagne est l’assemblée générale. Elle élit le conseil des bénévoles, composé de sept personnes, qui exerce des fonctions de direction et de supervision et nomme le directeur exécutif de la société.

Membres : Wikimedia Allemagne compte près de 100 000 membres, qui sont des personnes physiques.

Wikimedia Afrique du Sud (Wikimedia ZA)

Siège : fondée en 2012, Wikimedia ZA a son siège au Cap (Afrique du Sud).

Objectifs : l’objectif de Wikimedia ZA est de promouvoir le mouvement de la libre connaissance en Afrique du Sud et de soutenir les rédacteurs locaux de Wikipédia. Elle organise des événements qui appuient la croissance de la communauté de bénévoles qui participent au mouvement de la libre connaissance et au développement de l’ensemble des connaissances qui sont librement accessibles au public. Dans le cadre de sa mission pour soutenir sa communauté, Wikimedia ZA milite pour une loi sur le droit d’auteur qui soit plus favorable au mouvement de la libre connaissance et soutient notamment l’adoption des régimes de droit d’auteur “Liberté de Panorama” et “Utilisation équitable”.

Structure : l’organe directeur de Wikimedia ZA est le conseil d’administration, qui est élu à l’assemblée générale annuelle des membres de Wikimedia ZA. Le conseil compte neuf personnes, dont un président. Outre le conseil d’administration, Wikimedia ZA a un secrétaire d’entreprise et un directeur exécutif, ce dernier étant également membre du conseil d’administration.

Membres : Wikimedia ZA compte près de 90 membres, qui sont des personnes physiques et morales.

[Fin de l’annexe II et du document]

1. Le paragraphe 316 du document A/37/14 énonce les principes applicables à l’invitation d’ONG nationales en qualité d’observatrices, tels qu’adoptés par les assemblées à leur trente‑septième série de réunions, tenue du 23 septembre au 1er octobre 2002. [↑](#footnote-ref-2)